



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine MASSU	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Patrimoine -Entretien des locaux des bâtiments du Grand Dijon.

Le marché relatif à l'entretien des locaux des bâtiments du Grand Dijon arrive à échéance au 31 décembre 2010.

Ce marché a pour objet le nettoyage des locaux de l'ensemble des bâtiments appartenant au Grand Dijon. Il comprend donc l'entretien des sites suivants :

- l'hôtel du Grand Dijon situé 40 avenue du Drapeau à Dijon,
- le cimetière intercommunal,
- l'usine d'incinération des ordures ménagères et l'unité DASRI,
- le centre sportif du Grand Dijon situé à Saint Apollinaire,
- le stade d'athlétisme Colette Besson,
- le technopôle agro-alimentaire environnement de Bretenière,
- la Maison du Tram.

Il convient donc de lancer un marché selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un marché à bon de commande et pour une durée d'un an reconductible deux fois pour une durée d'un an soit une durée maximale de 3 ans.

Le marché est passé selon l'allotissement et les quantités suivants :

- Lot 1 : Entretien du siège du Grand Dijon, de la vitrerie du cimetière intercommunal et du bâtiment A du T.A.E. de Bretenière pour un montant annuel minimum de 80 000,00 € HT et maximum de 250 000,00 € HT
- Lot 2 : Entretien des locaux de l'Usine d'Incineration des Ordures Ménagères et du bâtiment des DASRI pour un montant annuel minimum de 15 000,00 € HT et maximum de 60 000,00 € HT
- Lot 3 : Entretien des locaux du centre sportif et du stade Colette Besson pour un montant annuel minimum de 40 000,00 € HT et maximum de 140 000,00 € HT
- Lot 4 : Entretien de la Maison du Tram pour un montant annuel minimum de 5 000,00 € HT et maximum de 20 000,00 € HT

Le marché relatif à l'entretien de la Maison du Tram prendra fin au 31 décembre 2012.

Le montant prévisionnel global pour toute la durée du marché est de 784 000 € HT.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le cahier des clauses techniques annexé du marché relatif à l'entretien des locaux des bâtiments du Grand Dijon.
- **d'autoriser** le Président à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert.
- **de signer** le marché ainsi que les éventuels avenants n'excédant pas 5 % du montant total du marché, et toutes les pièces nécessaires à la bonne marche du marché.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à relancer la consultation sous la forme d'une procédure négociée avec ou sans publicité en cas d'infructuosité.